

# L'Abeille Canadienne.

Je vais jusqu'où je puis ;  
Et, semblable à l'Abeille en nos jardins éclore,

De différentes fleurs j'amasse et je compose  
Le miel que je produis.

J. B. ROUSSEAU.

Vol. I. No. 1.)

MONTREAL, 4 AOUT, 1843.

(PRIX :—2 SOUS.

## LE COIN DES MUSES.

### BELLE AVANCE !

Dans le tems qu'il fallait pour raser un menton,  
Ou pour mesurer le charbon,  
Un diplômé exprès du monarque,  
Un drôle au Châtelet fut conduit prisonnier,  
Comme s'il n'eût sans "lettres de marque"  
Fait dans Paris l'office de barbier.  
Le juge, pour punir une faute aussi grande,  
Pensant que contre cet intrus  
Il ne suffisait pas de prononcer l'arrêté,  
Ajouta gravement : " Lui défendons de plus  
" D'exercer désormais, en fraude des statuts,  
" Un aussi noble ministère,  
" Et déclarons " nulle et de nulle effet"  
" Toute barbe que sans brevet  
" Il a faite, ou bien pourrait faire."

## UNE CONFESSION.

C'était le soir, Un dernier reflet de soleil éclairait encore les vitraux peints de l'église ; un silence imposant régnait dans l'édifice.

Une jeune fille vêtue de blanc s'avança lentement ; elle était sveltes et légère ; son petit pied ne produisait sur les dalles qu'un léger froissement ; ses yeux étaient timidement baissés ; ses jolis cheveux blonds tombaient sur son front en boucles naturelles ; elle était rouge comme une pêche d'été.

Et la pauvre enfant s'avança vers le tribunal de la pénitence. Un vieux prêtre l'attendait.

Elle se mit à deux genoux dans le confessionnal, et prononça les prières d'une voix mal assurée.

Puis elle commença la kyrielle de ses pauvres petits péchés, commençant par les moins forts, comme il arrive d'ordinaire, et réservant pour la fin les choses graves, telles que le vol des pommes de la supérieure, le mensonge pour éviter une punition, la destruction par l'incendie du bonnet d'âne.

Puis, tout-à-coup, elle hésita et s'arrêta.

Allons mon enfant, dit le vieux prêtre, continuez ; qu'une fautive honte ne vous retienne pas ; sachez par un aveu sincère acheter l'absolution de vos péchés.

Mon père, dit la jolie petite fille, je, je n'ose plus.

Le prêtre l'encouragea.

Mais la petite mit ses deux mains sur son visage pour le cacher, et des larmes coulaient à tra-

vers ses petits doigts roses.

Allons, pauvre enfant, je vais vous interroger. Avez-vous lu de mauvais livres ?

Non mon père. Je vous ai dit que je ne lisais pas.

Avez-vous injurié votre mère ?

Père encore, mon père.

Avez-vous blasphémé le saint nom de Dieu ?

Non, mon père : père encore.

Avez-vous invoqué le diable ?—Non, mon père,

Avez-vous ri pendant l'office ?

Hélas ! mon père, ce ne serait rien.

Le prêtre garda un moment le silence. Il était aussi intimidé que la jeune fille. Il ne savait plus comment formuler ses interrogations, et craignait de faire tort dans une imagination vierge des idées encore inconnues. Cependant la faute était probablement grave, et le vieux prêtre en lui-même pensa qu'il y avait de l'amour sous jeu.

La jeune fille le tira d'embarras.

Mon père, dit-elle, je vais tout vous dire. Le bon Dieu me donne la force de parler ; mais ayez de l'indulgence. C'est la première fois, et je ne pouvais pas savoir que l'on en ait tant de chagrin. Mais mon père, c'est le malin qui ma tente... il était si beau !

Le prêtre frémit.

Si doux, si caressant, continue la jeune fille...

Ouf, dit le prêtre.

Il me suivait partout ; à la promenade il ne voyait que moi.

Il sont tous comme cela murmure le prêtre ; mais la jeune fille emue ne l'entendit pas, et continua :

Un soir il entra dans ma chambre.

Oh ! mon Dieu, murmura le saint homme.

Je ne l'avais pas vu, je vous le jure, et j'avais fermé la porte.

Est-ce tout ? demanda notre prêtre suffoqué.

Oh ! non ! mon père, dit la jeune fille. C'est ici seulement que commence ma faiblesse et mon erreur.

Continuez, dit le prêtre en se signant. Il se sentait plus caressant que jamais ; le malin tenta et se succomba à la tentation.

Oh ma fille ! dit le prêtre, comment votre mère ne vous a-t-elle pas prévenue contre de pareilles dangers ?

Mon père, ma mère ne ma jamais défendu de caresser les chats.

Quoi c'est un chat !

Oui, mon père ; un beau gros, gros chat blanc angola, que j'ai eu l'infamie de voler à la sourdine

qui la cherche partout.

"In nomine patris, et filii et spiritus sancti, TE ABSOLVO," dit le prêtre.

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX.

—M. Perrin, ciseleur, acheta, il y a deux ans, un très beau chien de chasse. Trois jours après que l'animal fut installé chez son nouveau maître, il disparu (pas le maître, le chien,) et depuis, M. Perrin n'en entendit plus parler. Cependant, il y a quelques jours, un homme et un chien se rencontrèrent sur le boulevard; ils se regardèrent tous les deux comme gens de connaissance; l'homme, c'était M. Perrin, le chien, c'était.....c'était un chien, car les débats n'ont pas établi que ce fut positivement l'ancien chien de M. Perrin. Quoiqu'il en soit, M. Perrin, croyant reconnaître dans l'animal le levrier qui lui avait jadis appartenu pendant trois jours, assigna devant la justice de paix un M. Cabot, propriétaire du chien qu'il avait rencontré, et prétend le contraindre à lui restituer son quadrupède, ou à lui verser une somme de 150 fr. pour prix d'iceui.

M. Cabot, bégayant.—Je trouve la demande de Monsieur très-cococo comique; sa prétention est pipipipitoiyable, la bête réclamée est bien à moi, très à moi, fort à moi, je ne veut pas m'en dedededessaisir, non plus que je ne veux lui compter un é...un é...un écu.

M. Perrin.—Nous verrons ça; d'abord je suis sûr que c'est mon chien, mon chien Phenix. Dès qu'il m'a vu, il a remué la queue, et un chien ne romue pas la queue inconsidérément.

Cabot.—Quand il aurait remuémumé la queue encore plus, ce ne serait pas une rairairairai.....

Perrin.—Je ne vous dit pas que ce soit une raie. (On rit.)

Cabot.—Ce ne ne serait pas une raison.

Perrin.—A la bonne heure, vous n'accouchez pas.

Cabot.—Je n'ai pas besoin d'accououcher plus vite que ça, (Gouailant.) Ah! ce monsieur qui veut s'accacacaparer mon chien parce qu'il remue la queue.

Perrin.—C'est une preuve.

Cabot.—Une preuve en trompe. (On rit.) Mais, à propos de queue, puisque vous avez possédé l'animal pendant trois jours, vous devez cocococonaitre son phibiphysique, et même ses beaubeaubeautés scrétes; dites moi donc un peu ce qu'il a sous sous la queue, car mon chien a quelque chose sous la queue.

Perrin.—J'aime à le croire. (H'arité.)

Cabot.—Vous n'y êtes pas, il y a une tache sous la queue; de quelle couleur est cette tache.

Perrin.—Je vous ferai observer que je ne me suis jamais beaucoup arrêté à cette prospect-re de Phenix, tout-fois je crois que cette tache est noire.

Cabot.—Ah! je vous y prends; vous êtes pin-pinpincé, il n'a pas de tache.

Perrin.—On peut se tromper de ça, je ne perds pas moins.

Cabot.—Assez, monsieur, restons-en là; je vous affirme que l'animal m'a été vendu en Lorraine par un cuculé (ric.) et la preuve c'est que ma portière le cocococonait depuis long-temps.

Perrin.—Il y a plus que cela que je l'ai perdu. Le juge.—Voyons, monsieur Cabot, pouvez-vous justifier de la propriété du chien?

Cabot.—J'avais dit à celui qui me l'a venvenvendu de venir, et je ne le voit pas.

Le témoin.—Voilà, voilà, présent. (Le témoin appuie l'assertion de M. Cabot.)

Le tribunal debout: Perrin et le condamné aux dépens.

Perrin.—C'est égal, c'est mon chien, ou bien alors c'est le frère jumeau de mon chien, car il se ressemblent comme deux gouttes d'eau.—(Presse.)

L'Abelle Canadienne.

VENDREDI MATIN, 4 AOUT, 1843.

A NOS LIBRES ET INDULGENTS  
LECTEURS CANADIENS.

MESSIEURS,

En m'envolant dans l'atmosphère politique, je ne prétends pas comme le candidat qui implore vos suffrages dans une adresse bien conditionnée, être invitée à offrir mes services par nombre d'amis avec qui j'aurais eu communication; je ne fais qu'obéir au désir qui m'anime de contribuer au bien-être du bon peuple Canadien; et je suis convaincue qu'en prenant la présente démarche, il faut que je renonce au repos dont je jouissais dans la solitude; mais en retour, j'espère recevoir un généreux accueil auprès de mes compatriotes, et si je suis désappointée, j'aurai, du moins, la satisfaction d'avoir élevé ma faible voix pour louer une administration juste, soutenir les intérêts du pays et en combattre les ennemis.

Comme aspirant à la faveur publique, il est de mon devoir de vous faire part de la ligne de conduite que je tiendrai.

Je serai loyale—ah! vous détournez la tête, et c'est avec grande raison, car n'a-t-on pas outragé ce terme en s'en servant comme d'un manteau pour cacher des atrocités à peine oubliées. Mais à présent il ne faut plus se souvenir qu'il a été profané: il faut le prendre dans sa meilleure signification. Cependant, ma loyauté ne sera pas aux dépens des intérêts du pays. Il ne faudra pas la penser moins vive si je ne puis la témoigner par cette élégance et cette pureté d'expression qui font tant honneur à ces phoenix d'érudition et de bon sens, la presse toy! Il serait honteusement arrogant de la part d'une "ignorante Canadienne" de prétendre un seul instant, à cette délicesse de l'anglais unique aux gentilleries qui rédigent la presse de l'opposition: non, non, je ne saurais atteindre leur style si pur, si élevé, sans les suivre.... dans la fange qu'ils se sont préparée eux-mêmes.

Opposer l'anglification pour le bien commun de la

mère-patrie et de la province, telle sera ma loyauté. Cela vous paraîtra sans doute étrange ; mais qu'elle sera votre surprise en apprenant qu'en cela je suis soutenue par Mr. Roebuc ! Car n'a-t-il pas déclaré, au grand déplaisir des ex-nigricans d'admirations peu regrettées, que "LE CANADA EN DEVENANT ANGLAIS, CESSERAIT D'APPARTENIR A LA GRANDE BRETAGNE."

Telle sera la dent [d'une abeille !] que j'aurai contre cet Hydre, qui, si on lui laisse augmenter le nombre terrifiant de ses têtes, sera le fléau de notre patrie qui commence à reverdir sous les rayons du soleil de justice qui éclaire ceux qui nous gouvernent.

Voilà l'exposé de mes principes, et si l'on m'accuse d'y manquer, ce ne sera que parce qu'involtuirement, je pourrais aider à l'annexion par les *pointes* que, de tems à autre, je pousserai à nos confrères importés."

Et enfin, de vous offrir en guise de miel, les fleurs cueillies dans le jardin littéraire, et de vous intéresser par un résumé de nouvelles locales et étrangères, ne sera pas le moindre des soins de

Voire humble et

Obedissant servante,

L'ABELLE CANADIENNE.

P. S. Il est à peine nécessaire de vous dire que je serai *PIQUANTE*.

\* ERRATUM. Au lieu de "confrères importés," lisez "confrères importés."

« 4 »

!!!! UN FRACAS POUR UN POINT !!!!!

"Pour un point Martin perdit son âne," et pour un point d'exclamation (ce qui est pis) il y a quelques tems *la Minerve* fit perdre au gouvernement un.....! oui, car le brave Lieutenant Colonel et ex-président de la Cour de Session, en a été piqué à un tel *point*, qu'il ne veut plus remplir cette fonction. Voyez donc tout le dommage qu'un petit point, peut faire au sujet d'un bien énorme objet ! Cependant l'affaire ne se termina pas ici : le plus drôle en était encore à venir. Le *Times*, qui, nous ne savons par quelle manie, s'est déclaré le champion de l'ex-président, est venu de l'avant et a publié que son *protégé* n'aurait pas dû être insulté puisqu'il n'était pas rémunéré pour ses services ; ce qui lui a *pointé* que si le pérorant Lt. Col. d'une manière qui n'existe pas, eût eu le gousset garni de quelques tois, il aurait été invulnérable aux *pointes* diaboliques contre lui ! Vraiment, voilà un bouc ter d'une nouvelle nature, mais que nous espérons ne voir jamais jeté sur un tel individu.

D'ailleurs, nous nous flattons que l'on ne tarde pas à mettre une commission sur pied (le va-t'en vers Lt. Col. en tête !), pour déterminer si le point d'exclamation a quelque chose d'offenseux chez lui ;

et si jugement est porté contre ce membre suspect de la ponctuation, nous crierons avec Jean Koubif ; "Put him out !" ! ! ! !

LES PHILIPPINES.

N'allez pas croire que nous sommes sur le point de vous entretenir d'une histoire des Isles qui portent le nom en tête de cet article ; bien loin de là, notre sujet est ce jeu innocent et amusant qui met tant de bonnes demoiselles et d'amoureux amants à la torture. Nous le connaissons par expérience. Notre galanterie ordinaire nous a trop souvent porté à portage des Philippines avec les petites semi-divinités du genre humain, avant que nous n'osions crier le mot terrible, de peur de les déappointer ; car sachez que les demoiselles mettent le gain du gage en cette occasion au nombre de leurs privilèges ; et en vérité, il importe peu qu'elles soient les perdantes ; car elles savent si bien présenter un joli bas bleu de forme si minutieuse, ou un petit trousseau jaune fait au dernier goût. Mais, que voulez-vous ? On est placé sur cette terre de tribulation que pour être le jouet d'une amante adorée, d'une épouse parfaite à nos yeux éblouis, et de tous le monde en général !

Que le passe-tems agréable des Philippines ne disparaisse qu'avec les amants, mais vous qui articulez vos paroles avec difficulté, de grâce, ne faites jamais l'imprudance ou plutôt la folie, d'y prendre part. Comment pouvez vous espérer de triompher lorsqu'on ne saurait remporter la victoire auprès du sexe aimable avec la langue la mieux pendue ?

Prenez, arrogants begues, une leçon de l'anecdote suivante, à laquelle il est possible d'ajouter foi, *Tolle et lege*.

Un jeune fat affligé du plus affreux bégayement, s'avisa d'offrir une des amandes jumelles à une demoiselle en présence de qui son incommodité se montrait plus qu'à l'ordinaire ; tant cette personne faisait d'impression sur lui ! Passons au lendemain matin et trouvons notre héros posté près de la résidence de sa belle antagoniste, à laquelle il brûlait du désir de faire perdre quelque chose ! Depuis son arrivée, il murmurait la contresigne redoutable pour en sauver sa Dulcinée, lorsqu'une des croisées s'ouvrit. Monsieur voulut crier, mais, oh malheur ! le mot lui expira sur les lèvres, il ne fit que "Phi-phi-phi !" Mademoiselle l'aperçut et fut tellement aux éclats, qu'à peine put-elle prononcer "Philippine" ; mot qui frappa notre nouveau Tantale comme un coup de foudre !

NOTRE PETIT POT-POURRI.

Quand la malle mérite-t-elle notre pitié ?  
Pourquoi la presse toriy vomit-elle tant de terre-  
bilites ?

En quoi se ressemblent un Européen et un  
Maure, tous deux sous la domination de Bacchus ?

Pourquoi le parti anti-canadien est-il comme  
les trois premières lettres de notre alphabet ?

Un jeune gallant demanda l'autre jour, à une  
demoiselle si elle aimait les chats, ce qui indique  
une bonne disposition chez les dames, dit-on.  
Elle refusa de répondre, prétendant que la ques-  
tion était un peu CHAT-ouilleux !

L'hiver dernier, un pauvre diable d'habitant fut  
arrêté par notre vigilante police pour n'avoir pas  
de clochettes à sa voiture ; il paya l'amende re-  
quise, en d. a t et avec beaucoup de justice :  
"Si j'avions été un gros médisant avec ben d son-  
nant, ma foi, les polissons se seraient zimagnés  
voir des grelots pendus à mon collier !"

Métons au fond de notre pot une épigramme.

Un novice dans l'art obscur du Dieu Vulcain,  
Fut placé sous l'œil d'un Cyclope dur, inhumain.  
Qui d'une manière frappante, lui prouvait.  
Qu'il ne pouvait rien faire sans avoir un souffl t !

N. B. La personne qui résoudra nos questions  
recevra l'Abaille gratis pendant six mois.

Les personnes qui recevront ce numéro et  
ne le renverront pas, seront considérées comme  
souscripteurs, et pourront s'approprier à avancer le  
montant de la souscription à nos agents.

Nous invitons nos jeunes confrères Canadiens,  
et surtout ceux qui poursuivent l'étude du Droit,  
de nous adresser des écrits sur aucun sujet.  
Leurs faveurs seront reçues avec plaisir ; mais nous  
prenons la liberté de prévenir nos correspondants,  
que nos limites ne permettent pas de longues dis-  
sertations. Ainsi il est à espérer qu'ils s'exprime-  
ront avec brièveté ; et il devront nous transmettre  
leurs noms, autrement, leurs productions ne pour-  
ront avoir place dans nos colonnes.

Nous recommandons la lecture de la Chronique  
des Tribunaux que l'on trouvera dans une autre  
colonne : selon nous, elle est "très-cococo-comi-  
que."

LE LUXE.

PETIT ARTICLE DE DIE' A NOS JOLIES CANA-  
DIENNES.

Il est pénible pour celui qui aime sa patrie, de  
voir à quel point le luxe est porté parmi nous. La  
classe ouvrière rivalise en extravagance de parure  
avec l'aristocratie. Nous ne pouvons distinguer  
la fille de l'artisan, qui, à la sueur de son front in-

procure de quoi satisfaire ses goûts vicieux, de la  
belle qui fréquente les premiers salons. On dirait  
qu'elles s'efforcent de cacher leur humble mais ho-  
norable origine, sous un fardeau de soies et de  
dentelles dont l'étalage souvent burlesque, nous  
représente des paons au plumage brillant mais ébou-  
riffé ! Pourquoi cette fureur pour des objets dis-  
pendieux ? Est-ce que le jupon de "droguet," le  
mantelet d'indienne, et le chapeau de paille, dont  
la simplicité donne des charmes à celles qui s'en  
vêtissent, doivent être abandonnés pour la robe de  
"gros-de-naples transparent" et le "chapeau à la  
dernière mode ?"

Ah ! nous qui devez être les mères des généra-  
tions futures, quel triste avenir nous faites nous en-  
trevoir ! Si l'amour pour votre patrie--si l'hon-  
neur de transmettre à d'autres siècles la race de  
"la belle France" pure et intacte, n'éveillent pas  
en vous de sérieuses réflexions, du moins, pensez  
à ceux qui vous donneront le doux nom de "mère,"  
et fuyez ce luxe effréné qui prépare leur ruine !

Et, vous qui êtes les ornemens du "haut ton,"  
qui vous empêche de montrer un exemple aussi  
salutaire ? Mettez de côté vos vains colifichets  
pour une parure simple mais élégante et vous  
ferez le premier pas vers un état de choses si dési-  
rable, et vos inférieures en rang mais non en char-  
mes, ne manqueront pas de vous suivre dans un  
sentier qui conduira au bonheur général du pays.

MAISON DE PENSION.

QUELQUES Messieurs peuvent se procurer pour un  
prix très modique, des logements plaisamment situés,  
et s'adresser à l'adresse du magasin de Mr. McMahon, No.  
197, rue Notre Dame, presque vis-à-vis l'Eglise des Re-  
collects. J 1.

Montréal, 1er. Août, 1843.

MAGASIN A BON MARCHÉ.

Le Souverain l'honneur d'informer ses amis et le  
public en général, qu'il a ouvert dernièrement un ma-  
gasin de marchandises sèches, sur la rue Notre Dame,  
vis-à-vis le Palais de Justice, consistant en un grand as-  
ortiment de toutes sortes de marchandises, dont il dispo-  
sera à des prix extrêmement réduits.

M. DESNOYER.

Montréal, 1er. Août, 1843.

6-1.

CONDITIONS DE

L'Abaille Canadienne.

CE JOURNAL se publie le VENDREDI matin, à raison  
de DEUX sous la feuille, ou 5s. par année pour la ville,  
et de 9. pour la campagne. (7 compris les frais de poste.)  
payables dans tous les cas d'avance.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1er. insertion	2s. 6d.
Chaque insertion subséquente,	7d½.
Dix lignes et au-dessous, 1er. insertion	3s. 4d.
Chaque insertion subséquente,	10d.
Au-dessus de dix lignes, 1er. inser. par ligne,	4d.
Chaque insertion subséquente, par ligne,	1d.

Les annonces seront publiées tant qu'on ne donnera pas  
avis du contraire.

Les lettres et correspondances doivent être adressées,  
franches de port, à J. LAUREN, Editeur Propri-  
étaire, au Bureau du Journal, Ruelle St. Amable.  
Impri-mé par F. CINQ-MARS, au Bureau de l'Aurore,